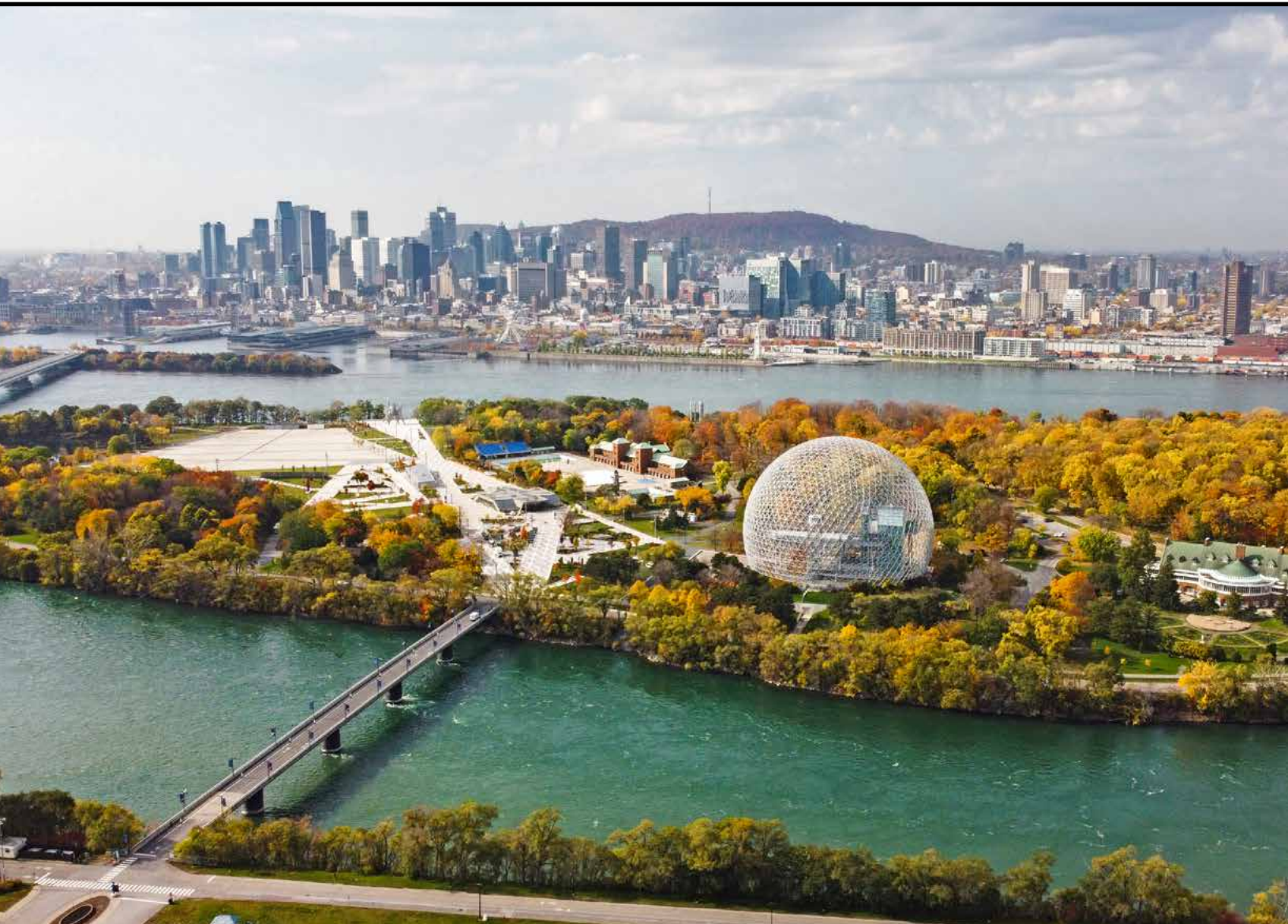


GARDNER WALKER

Notre engagement pour une fabrication responsable et pour l'environnement



L'usine de fabrication de Gardner Walker est située à Montréal en plein cœur du fleuve Saint-Laurent qui est considéré comme l'une des plus grandes voies navigables en Amérique du Nord.

Des règlements stricts et des permis sont en place afin de protéger l'écosystème. En tant qu'entreprise responsable, Gardner Walker s'engage à respecter et à dépasser les exigences en place et à protéger notre écosystème, en particulier l'eau, l'air et le sol.

Processus de fabrication du verre dépoli à l'acide

Gardner Walker utilise de l'acide fluorhydrique dans son **processus à circuit fermé** pour fabriquer le verre dépoli à l'acide Walker Textures® et sa gamme de produits pour la sécurité des oiseaux AviProtek®. L'acide fluorhydrique, également connu sous l'acronyme HF, est une solution aqueuse utilisée dans diverses industries manufacturières telles que la production d'aluminium et l'extraction de métaux rares.

L'acide fluorhydrique utilisé dans le processus de fabrication est entièrement récupéré. Lorsque la solution aqueuse contenant l'acide fluorhydrique n'est plus utilisable, son pH est neutralisé et les fluorures sont éliminés afin qu'elle puisse être rejetée en toute sécurité dans le système d'évacuation des eaux. Au fil des ans, Gardner Walker a investi massivement pour s'assurer que tous les rejets (eau, air, solides) soient sans danger pour l'environnement.

Une source d'énergie propre

En matière de développement durable, la source d'énergie utilisée dans la fabrication des matériaux de construction est un aspect trop souvent sous-estimé dans la sélection des matériaux. Le procédé de fabrication utilisé à l'usine de Montréal est alimenté par l'électricité d'Hydro-Québec. Cette énergie est produite à partir de l'hydroélectricité, ce qui permet de respecter les réglementations environnementales tout en minimisant les coûts d'exploitation.

Les avantages de l'hydroélectricité sont nombreux. Il s'agit d'une forme d'énergie propre, sûre et renouvelable qui peut être produite à grande échelle et distribuée efficacement. En outre, elle n'a qu'une faible contribution aux gaz à effet de serre. Comparée à une centrale électrique au charbon, la centrale hydroélectrique produit **100 fois moins de gaz à effet de serre** (GES) par kilowatt d'énergie. Des comparaisons similaires peuvent être faites entre l'hydroélectricité et l'électricité produite à partir de mazout ou de gaz naturel.

Gestion des eaux usées

L'île de Montréal est située au cœur de l'une des voies navigables les plus importantes d'Amérique du Nord, soit le fleuve Saint-Laurent. Près de 80% de la population du Québec vit près des rives du Saint-Laurent et de ses affluents ce qui représente la plus importante source d'eau potable de la province. Afin de préserver cette source d'eau et de protéger l'écosystème, des réglementations ont été mises en place à différents niveaux de gouvernement. C'est au niveau municipal que l'on trouve les réglementations les plus strictes. La ville de Montréal impose des limites de niveau de contamination sur la production de déchets de toutes les entreprises opérant sur son territoire. La réglementation en vigueur exige des entreprises qu'elles maintiennent les contaminants en deçà des seuils de sécurité. **Les niveaux de rejet des contaminants de Gardner Walker sont au moins 50% à 99% inférieurs à ceux acceptés par la ville de Montréal.**

Des tiers consultants engagés par la ville de Montréal collectent et analysent des échantillons d'eau de Gardner Walker et communiquent les résultats. De plus, des représentants de la Ville de Montréal visitent à l'improviste les installations de Gardner Walker pour prélever leurs propres échantillons et vérifier les résultats.





Gestion des émissions atmosphériques

L'usine de Gardner Walker est située à proximité de quartiers résidentiels. Cette proximité, associée à une préoccupation plus générale pour les forêts de la région, fait de la qualité de l'air une priorité absolue en matière de gestion de l'environnement.

Comme pour l'eau, les différents niveaux de gouvernement ont établi et mis en œuvre des réglementations pour s'assurer que les entreprises se conforment à des normes strictes en matière d'émissions. Chaque année, un rapport sur les émissions atmosphériques Gardner Walker est soumis aux différents paliers de gouvernement : fédéral, provincial et municipal. La ville de Montréal est proactive en ce qui concerne le respect de la réglementation. La ville dispose de plusieurs stations d'analyse de l'air sur son territoire.

Toutes les entreprises situées sur l'île de Montréal doivent se conformer au règlement 2001-10 sur les émissions atmosphériques. Ce règlement exige un permis et, pour l'obtenir, une série de tests doivent être effectués par un laboratoire indépendant pour mesurer les émissions atmosphériques.

Par conséquent, les émissions provenant de la production de tous les produits, y compris ceux qui nécessitent un dépolissage à l'acide, doivent être contrôlées conformément au règlement 2001-10. De plus, la ville de Montréal impose également une législation pour l'élimination des contaminants dans l'air sous la "règle 90". **Les émissions de Gardner Walker pour ces substances sont inférieures de 99% aux limites acceptées.**

Gestion des déchets solides et des matières dangereuses

La fabrication de produits en verre comme le verre dépoli à l'acide génère des déchets solides. Gardner Walker a mis en place un processus de neutralisation et de traitement des déchets solides générés par son processus de fabrication, conformément aux réglementations municipales en vigueur. Après traitement, la majorité des déchets solides peut être mise à la décharge.

Une petite quantité de déchets solides reste dangereuse. Ces matériaux sont collectés dans des barils séparés et envoyés pour recyclage.



Recyclage et réutilisation du verre et miroir

Les retailles et les déchets de verre de Gardner Walker, tels que le verre dépoli à l'acide et le miroir, sont déposés dans des bacs et envoyés au recyclage. **Aucun déchet de verre ou de miroir de Gardner Walker n'est envoyé à la décharge.**

Le verre et les miroirs sont éliminés conformément aux bonnes pratiques de l'industrie du verre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le document technique sur le recyclage du verre plat publié par la National Glass Association (NGA).

Politique sur la transparence

Gardner Walker a adhéré au mouvement de la transparence de ses produits depuis plusieurs années. En 2017, Gardner Walker a été la première entreprise à publier des DEP (Déclaration Environnementale de Produit) et des HPD® (Health Product Declaration) sur le verre dépoli à l'acide, le miroir non-dépoli et dépoli à l'acide en plus du verre pour la sécurité des oiseaux.

Une DEP est un rapport normalisé décrivant les impacts environnementaux potentiels d'un produit sur la base de critères d'évaluation du cycle de vie conformément au protocole ISO 14025. Une HPD® est une déclaration qui énumère les ingrédients d'un produit et leurs effets sur la santé. Dans les deux cas, les analyses, les rapports et la validation des documents sont effectués par des entreprises externes.

Les fiches techniques environnementales des produits suivants sont disponibles sur notre site internet :

- Verre sécuritaire pour les oiseaux
- Verre dépoli à l'acide
- Miroir dépoli à l'acide

Pour les versions complètes de l'DEP et de la HPD®, veuillez contacter votre représentant architectural.

Citoyen responsable

Gardner Walker travaille fort pour minimiser son empreinte écologique. Tel que présenté ici, Gardner Walker adhère aux exigences strictes de la ville de Montréal en matière écologique. De plus, elle va au-delà de ces exigences pour minimiser son impact sur l'environnement et adhère aux pratiques de fabrications transparentes. Voici quelques-unes des façons dont Gardner Walker protège les cours d'eau, la qualité de l'air et le sol environnant.

- **Les niveaux des rejets de contaminants dans l'eau sont de 50% à 99% inférieurs aux seuils acceptés.**
- **Les niveaux des rejets des émissions atmosphériques sont 99% plus bas que les seuils acceptés.**
- **Notre production est alimentée par l'hydroélectricité, qui produit 100 fois moins de gaz à effet de serre par kilowatt d'énergie que le charbon.**
- **Les déclarations DEP et HPD® procurent une transparence sur les cycles de vie des produits.**
- **Les déchets solides et l'eau sont purifiés, récupérés ou recyclés.**

Chez Gardner Walker, être un bon citoyen est une source de fierté, et cela implique respecter la planète et son milieu.